

## Historique de DM-échange et mission

DM-échange et mission est convaincu que "mission", "témoignage" et "diaconie" recouvrent un même mandat théologiquement cohérent, attribué à l'ensemble de l'Eglise pour l'ensemble des tâches. Il ne lui paraît pas possible de séparer mission et entraide, envoi de personnes et programmes, développement et préservation de la création, même si on peut distinguer des approches diverses. Cela se traduit par une diversité d'activités et d'accents, dans le temps et dans l'espace.

### 23 novembre 1963

*Les Eglises protestantes de Suisse romande, reconnaissantes aux sociétés de mission d'avoir éveillé et entretenu dans les paroisses, le désir de participer à l'évangélisation du monde, comprennent avec l'ensemble des Eglises rattachées au Conseil œcuménique, qu'en étant l'objet de la grâce du Dieu de Jésus-Christ, elles sont du même coup ses témoins parmi les nations et doivent assumer elles-mêmes leur fonction apostolique dans les pays d'outre-mer. Convaincues que la situation actuelle, dans le monde entier, exige de leur part une obéissance accrue et une plus complète unité d'action, elles décident d'instituer un Département missionnaire dont le but est de favoriser la proclamation de l'Évangile de Jésus-Christ au monde entier afin que tous les hommes puissent croire en lui et être sauvés.<sup>1</sup>*

Il s'agit là du préambule de l'Acte constitutif du Département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande. Cet Acte a été signé le 23 novembre 1963, au lendemain même de l'assassinat du président américain John F. Kennedy.

Dans la dynamique vécue au niveau œcuménique par l'intégration entre Conseil œcuménique des Eglises et Conseil international des missions (New-Dehli, 1961), huit Eglises<sup>2</sup> protestantes de Suisse romande – puis sept dès 1966 après la fusion des deux Eglises vaudoises – décidaient d'assumer ensemble leur mission sur d'autres continents. Elan soutenu également par les paroisses francophones en Suisse alémanique.

Ces Eglises intégraient dans leur mandat celui qu'avaient rempli, dans de nombreux pays, six sociétés missionnaires soutenues par un certain nombre de paroisses et de personnes passionnées par cette aventure. Elles créaient un seul organisme romand, chargé de leurs relations avec les Eglises presbytériennes tsongas du Transvaal et du Mozambique, issues de la Mission suisse en Afrique du Sud, chargé aussi de leur collaboration avec la Mission morave, la Mission de Bâle, la Mission de Paris, l'Action chrétienne en Orient et la Mission protestante de Belgique. Ces diverses sociétés de Mission collaboraient déjà pour tout leur travail d'information en Suisse, puisqu'en 1956 elles avaient lancé *L'Actualité missionnaire*, un magazine commun qui remplaçait les divers bulletins particuliers et qu'elles avaient leurs bureaux au même endroit au chemin des Cèdres à Lausanne.

Que de chemin parcouru depuis l'époque où les Eglises protestantes de Suisse romande estimaient que le travail missionnaire outre-mer ne les concernait pas directement jusqu'à ce qu'elles acceptent de reprendre ce mandat à leur compte !

<sup>1</sup> *L'Actualité missionnaire*, janvier 1964, p. 15

<sup>2</sup> Eglise nationale du canton de Vaud et Eglise évangélique libre du canton de Vaud (devenues depuis la fusion de 1966 Eglise évangélique réformée du canton de Vaud), Eglise nationale protestante de Genève (aujourd'hui Eglise protestante de Genève), Eglise évangélique libre de Genève, Eglise évangélique réformée du Canton de Berne (Jura bernois ; aujourd'hui Union synodale Berne-Jura), Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel, Eglise réformée du canton de Fribourg, Eglise réformée évangélique du Valais

Le 23 novembre 1963 en la Cathédrale de Lausanne, l'évêque anglican Leslie Newbigin, directeur de la Division des missions et d'évangélisation du Conseil œcuménique des Eglises, saluait ainsi ce choix :

*Nous reconnâtrons qu'une Eglise est engagée dans sa tâche missionnaire sur le plan mondial à la manière dont elle remplit cette tâche missionnaire autour d'elle, dans son voisinage immédiat. Une des causes de faiblesse des Missions de notre temps est le fait que celles-ci ont trop souvent agi en fonction d'une image des « païens », dont on entendait parler, mais qui étaient hors de vue ; en fonction de l'image de peuplades infiniment distantes dont on connaissait seulement ce que les rapports des missionnaires faisaient entrevoir.*

*Il était dès lors possible d'éprouver pour les Missions outre-mer un enthousiasme qui n'embrassait en rien les voisins du quartier. Désormais, les « païens » ne sont plus lointains. Nous sommes mêlés les uns aux autres. Il faut en arriver à considérer que la mission de l'Eglise est toujours la même, qu'il s'agisse d'atteindre les habitants de sa propre ville ou les populations des extrémités de la terre. Partager le Christ avec tous doit être l'expérience familière de la vie paroissiale et non pas le privilège des Missions à l'étranger.*

*S'il est vrai que la mission locale est le test de l'authenticité de notre mission auprès des nations, il est vrai aussi que la mission mondiale apporte le correctif nécessaire aux déformations dont peut souffrir une mission locale.*

*Le Christ que nous voulons annoncer à tous n'est jamais seulement « mon Sauveur », ni même « notre Sauveur » ; il est toujours le Sauveur du monde, de tous les hommes, Juifs et Grecs, communistes et capitalistes, Blancs et Noirs, conservateurs et radicaux. La Mission mondiale peut nous libérer d'une domestication idolâtre de l'Evangile.<sup>3</sup>*

Ce jour de novembre 1963, c'est ensuite Georges Andrié, alors missionnaire au Mozambique, qui prit la parole au nom des quelques 300 missionnaires et leurs familles dont l'action se trouvait désormais coordonnée par le DM :

*Nous attendons donc du Département missionnaire qu'il nous offre toujours plus d'occasions précises de repenser notre ministère, nos méthodes et notre orientation. Nous désirons qu'à travers le Département missionnaire, nos Eglises nous ravitaillent.*

*Encore un vœu que le regroupement de nos forces autorise certainement. Celui que les efforts d'information, entrepris et soutenus au cours des dernières années avec imagination et compétence, soient intensément poursuivis dans notre pays, sur les problèmes de la Mission dans le temps présent et sur ceux des jeunes Eglises et du Tiers-Monde.<sup>4</sup>*

On retrouve dans ces citations, ce qui constitue l'essentiel du mandat confié au Département missionnaire :

1. les relations avec les partenaires outre-mer ;
2. le travail d'information et de formation en Suisse : service d'animation en paroisses avec ses nombreux intervenants ; sensibilisation de la jeunesse aux questions liées à la mission et au développement ; formation des futurs envoyés et sessions pour les envoyés en congé ou de retour ; relations suivies avec des membres du CSME (Conseil suisse des missions évangéliques), puis au sein des instances d'UNITE qui assure une relation avec la DDC pour un co-financement des expatriés.

De cette histoire, il faudrait pouvoir dire les ouvertures inattendues, les regroupements nouveaux, les combats usants, les faiblesses peu glorieuses. Il faut dire aussi, avec reconnaissance, que cette histoire est vécue sous le regard bienveillant et stimulant de Celui qui, en Jésus-Christ, s'est donné à connaître comme le Seigneur qui appelle des hommes et des femmes à être témoins de son amour pour le monde.

---

<sup>3</sup> L'Actualité missionnaire, janvier 1964, p. 18

<sup>4</sup> id. p.23

## 5 décembre 1970

Le Synode missionnaire romand approuve l'orientation générale du projet de *Communauté évangélique d'action apostolique* (Cevaa) que lui a soumis le comité de la Société des missions évangéliques de Paris. Il recommande aux 7 Eglises protestantes de Suisse romande de participer, par leur Département missionnaire, à la constitution de cette communauté dont le but est d'assumer ensemble certaines des responsabilités qui incombent aux Eglises pour accomplir la mission que Jésus-Christ leur assigne.

Cette décision suit celle de l'Assemblée générale de la Société des missions évangéliques de Paris qui, le 1<sup>er</sup> novembre 1970, s'était répartie en trois organismes :

1. La participation de la Suisse romande à la société, qui représentait environ le tiers des missionnaires de la société, est prise en charge par le Département missionnaire des Eglises de Suisse romande.
2. Les Eglises protestantes de France constituent un *Département français d'action apostolique* (Défap) qui prend en charge l'activité française de la Société de Paris, ainsi que la participation des ces Eglises à des Missions luthériennes, à la Mission de Bâle et à l'Action chrétienne en Orient, activités qui jusque-là étaient indépendantes les unes des autres.
3. Les Eglises de France, de Suisse et d'outre-mer constituent ensemble une *Communauté évangélique d'Action apostolique* (Cevaa). C'est à ce niveau international que sera menée la réflexion missiologique, que seront décidées les grandes orientations de l'action et que seront fixées les priorités dans les tâches entreprises quel que soit l'organisme, ou l'Eglise, chargé de les réaliser :

*Au sein de cette communauté, les Eglises, qu'elles soient fortes ou faibles, pauvres ou riches, mènent leur action missionnaire sur un plan de complète égalité, les fonds fournis par les uns et les autres étant rassemblés dans un budget réparti en commun, et le placement des femmes et des hommes, mis par les Eglises à la disposition de la communauté, étant décidé en commun.*<sup>5</sup>

La dynamique de la Cevaa est de mettre en évidence trois caractéristiques importantes de la mission :

- La mission comme lieu interdénominationnel : les Sociétés missionnaires des XIXe et XXe siècles ont transgressé les frontières ecclésiales à une époque où les Eglises renforçaient ces frontières. La Cevaa conserve cette configuration œcuménique intraprotestante ; les Eglises membres appartiennent à des mondes religieux et culturels très divers ; elles sont réformée, luthérienne, presbytérienne, baptiste, méthodiste ou unie. Il importe de sauvegarder cette caractéristique de communion ecclésiale afin de conjurer les tendances au repli confessionnel.
- La mission comme lieu international : ce n'est pas seulement les frontières des Eglises qui ont été transgressées, mais aussi celles des Etats : comment aujourd'hui tirer profit de ces relations internationales pour conjurer les tendances au repli national et participer à la recherche d'un espace de droit et de justice ?
- La mission comme lieu éthique : le mouvement missionnaire a contribué à sa manière à l'articulation d'un engagement de type socio-politique (christianisme social) et d'un engagement théologique et spirituel (Foi et Constitution). Ce dynamisme se prolonge aujourd'hui dans la perspective œcuménique *Paix, Justice et Sauvegarde de la création*.

La Cevaa a déployé son modèle dans bien des secteurs avec des équipes apostoliques, des visites d'Eglise à Eglise, des pastorales communes (par exemple à l'université de Lausanne dans les années 1990 pour l'aumônerie auprès des étudiants), l'animation théologique. Cette mission du partenariat était basée sur un grand principe égalitaire fondé sur l'affirmation paulinienne selon laquelle en Christ il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni

---

<sup>5</sup> *L'Actualité missionnaire*, janvier 1971, p. 7

homme libre, principe qu'on appliquait aux relations entre partenaires de la mission. N'y avait-il pas alors ce secret espoir que l'utopie évangélique rejoindrait sans tarder la réalité, c'est-à-dire que le développement des pays du tiers-monde aidant, un jour viendrait assez proche où effectivement il n'y aurait plus ni riche ni pauvre dans la Cevaa ?

Mais depuis les années 1970, comment avons-nous assumé *en Eglise* la réalité du creusement des fossés économique, politique et culturel qui fragilisent les sociétés tant au sud qu'au nord ?

C'est avec ces défis que la Cevaa, aujourd'hui *Communauté d'Eglises en mission*, poursuit son aventure. DM-échange et mission y participe au nom et en dialogue avec les Eglises de Suisse romande. En 2005, la Cevaa regroupe 47 Eglises protestantes : 29 en Europe, 15 en Afrique et dans l'Océan indien, 2 dans le Pacifique et 1 en Amérique latine. Ces Eglises ont décidé de mettre en commun une partie de leurs ressources en personnes, en finances et en projet pour accomplir ensemble leur mission. La dynamique de relation se développe dans une tension constante entre d'une part les exigences d'une saine gestion institutionnelle et d'autre part les interpellations de l'Évangile qui viennent bousculer les Eglises dans leur témoignage au sein de pays aux structures socio-politiques tout à la fois fragiles et complexes.

Il s'agit pour DM-échange et mission d'être pont entre ces Eglises : tisser des liens de communion tout en rappelant les exigences qu'impliquent l'élaboration, l'accompagnement et l'évaluation d'un travail en réseau et en collaboration, et ceci dans des domaines très divers :

- Les actions de témoignage et de solidarité, qui visent à manifester la présence du Christ auprès de tous les humains, particulièrement les plus fragiles et les plus démunis ;
- L'échange de personnes, qui vise à réaliser entre toutes les Eglises membres une communion de vie et de partage par l'envoi et l'accueil sous différentes formes ;
- Les actions apostoliques communes, projets réalisés au sein d'une ou plusieurs Eglises, soutenu par la Communauté entière.

Depuis de nombreuses années, DM-échange et mission est l'une des chevilles ouvrières du Service chrétien d'appui à l'animation rurale ([SECAAR](#)). Il s'agit d'un réseau d'Eglises et d'organisations de base engagées dans des actions de développement rural et urbain cherchant à intensifier les échanges entre elles pour atteindre leurs objectifs et pour mieux valoriser les expériences particulières.

*La finalité est que chaque famille et tout individu puissent pleinement s'épanouir dans un cadre de vie harmonieux, en pouvant faire face à leurs besoins de base qui sont une nourriture saine et équilibrée, des soins de santé assurés, l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle et au logement. Ils peuvent également bénéficier d'un accès équitable aux ressources de leur environnement et les gérer pour en obtenir un revenu décent et durable.*<sup>6</sup>

Dans le cadre de la Cevaa, le travail d'animation théologique a longtemps été marqué par la personnalité du théologien togolais Seth Nomenyo. On lui doit notamment ces « slogans » devenus autant de lignes directrices pour le travail théologique de la Cevaa : *l'Évangile de partout vers partout... Rendre la parole au peuple de Dieu... Tout l'Évangile à tout l'homme...*

### **Quelques chiffres et quelques noms :**

L'histoire de DM-échange et mission, c'est d'abord celles de femmes et d'hommes mis en chemin par une passion commune pour l'Évangile, appelés à dépasser les frontières, qu'elles soient géographiques, culturelles, sociales, politiques, économiques ou autres.

De par leur nombre, ces hommes et ces femmes permettaient de tisser des liens serrés entre Eglises d'ici et Eglises d'ailleurs. Les statistiques sont toujours sujettes à caution ; les

---

<sup>6</sup> SECAAR, Programme 2005, p.5

chiffres suivants concernent des personnes adultes, qu'elles soient célibataires ou en couple, envoyées outre-mer par les Eglises protestantes de Suisse romande : quelque 300 en 1963, les envoyés du DM étaient 294 en 1967 ; 267 en 1968, 261 en 1970, 225 en 1973, 136 en 1976, 121 en 1980, 112 en 1984, 76 en 1988, 52 en 1995, 55 en 2001, 35 en 2005.

Derrière ces chiffres, il y a autant de situations personnelles et ecclésiales tout à la fois lourdes de tensions et riches de partage. Il faudrait pouvoir dire aussi la durée moyenne des séjours :

- de très nombreuses années à une époque où les voyages en bateau duraient déjà plusieurs mois ;
- quelques mois lorsqu'en peu d'heures l'avion fait passer d'un continent à l'autre. C'est dire aussi que les envoyés ne sont guère nombreux aujourd'hui à prendre le temps de l'apprentissage d'une langue et de tout ce qu'elle implique pour le dialogue et le partage entre gens d'horizons divers.

On a longtemps vécu une situation où les Eglises du sud sollicitaient des « spécialistes » venant participer à la formation des cadres, dans les domaines théologique, médical, scolaire, agricole, etc. On en arrive maintenant à une situation où les Eglises du nord demandent à celles du sud si elles peuvent accueillir des stagiaires ou des jeunes en début d'activité professionnelle ; ce qui pose des questions d'encadrement et d'accompagnement, alors même que les structures sont encore fragiles.

En 2005, les défis sont grands pour trouver *en Eglise* de nouvelles manières de tisser des liens durables entre gens d'ici et gens d'ailleurs.

L'analyse de l'évolution des comptes serait aussi intéressante à mener. Il faudrait pouvoir mettre en évidence les différents apports (soutien des Eglises, apports d'autres institutions publiques, etc.) et l'évolution des dépenses (répartition entre les différents lieux d'engagements, coût des activités en Suisse, etc.) Les chiffres suivants tirés des comptes annuels n'indiquent que les montant totaux des dépenses annuelles ; les voici cependant à titre indicatif de l'évolution : 1964 : Frs 2'706'194.- ; en augmentation progressive jusqu'en 1975 : Frs 7'166'521.- ; suivent plusieurs années aux environs de Frs 6'600'000.- (1976 – 1993), puis une diminution constante : 1999 : Frs. 6'004'283.- ; 2001 : Frs. 5'511'041.- ; 2004 : 4'385'298.-

Au niveau du secrétariat à Lausanne, il y a aussi eu de nombreux changements : on a ainsi passé de 18,5 postes en 1973 à 12,5 postes en 2005 ; une organisation de travail toujours à repenser entre une orientation par pôles d'activités et une orientation par régions géographiques. Quant au poste de secrétaire général, il a été assumé par les personnes suivantes : Pierre Vittoz (1963-1968), Henri Mercier (1968-1973), Georges Morier-Genoud (1973-1990), Jacques Matthey (1991-1998), Olivier Labarthe (intérim de décembre 1998 à novembre 1999), Patrice Haesslein (1999-2000), Olivier Labarthe (2000-2004), Jacques Küng, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## **Terre nouvelle**

En janvier 1971, *L'Actualité missionnaire* publiait l'information suivante :

*Dans les paroisses romandes, on organise des collectes pour la mission lointaine de l'Eglise et l'entraide interecclésiale internationale en faveur de deux organismes : l'EPER, soit l'Entraide protestante suisse, et le DM, soit le Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande. Il s'y ajoute les campagnes de Pain pour le prochain, dont les résultats sont partagés moitié-moitié entre l'EPER et le DM en vue de projets particuliers de développement.*

*La question se pose de coordonner la récolte de fonds ds ces organismes et campagnes en créant un Fonds commun PPP – EPER – DM. Comme il y a lieu de faire*

*avancer le plus rapidement l'effort de coordination, le Conseil du DM a demandé que soit convoqué un Synode extraordinaire, qui a eu lieu le samedi 6 février 1971.*

*Le Synode a d'abord déclaré que l'on ne peut pas faire de différences entre la prédication de l'Évangile et le service chrétien. Par exemple, les missionnaires ont toujours simultanément annoncé la Bonne Nouvelle et démontré par l'action pratique qu'ils étaient les prochains de ceux à qui ils parlaient. Actuellement, les Églises outre-mer ne comprennent pas qu'il puisse y avoir deux manières de témoigner : par la parole d'une part, par les actes d'autre part. L'un ne va pas sans l'autre.*

*En conséquence le Synode a exprimé aux Églises le vœu que soit créé sans attendre un fonds commun PPP – EPER – DM. Aux Églises d'agir.<sup>7</sup>*

Depuis 1971, un dialogue à la fois passionné et passionnant, souvent chaleureux et parfois tendu, s'est poursuivi pour répondre à la demande de beaucoup de donateurs d'alléger les structures et d'inscrire l'ensemble des activités dans la perspective de la promesse biblique d'une Terre nouvelle.

*Terre Nouvelle* : c'est justement sous ce titre que la collaboration PPP, EPER et DM en Suisse romande a notamment permis la publication d'un magazine commun qui a démarré en 1979 et se poursuit en 2005. C'est sous ce titre aussi que dans les Églises cantonales et les paroisses se vit l'ouverture sur l'Église universelle.

Au niveau suisse, c'est en 1988 qu'une soixantaine de responsables de organismes de mission, de développement et d'entraide travaillant en relation avec les Églises protestantes se sont réunis à Sornetan pour examiner des pistes concrètes de collaboration.

Tout un chemin avait déjà été parcouru en Suisse romande. En Suisse alémanique, une impulsion importante a été donnée par le OeMe (Oekumene, Mission und Entwicklungszusammenarbeit). Profitant de cette dynamique, les secrétaires généraux de PPP, de l'EPER, de la KEM et de DM-échange et mission ont pu organiser la rencontre dite de « Sornetan I » : *Vers de nouvelles alliances*.

La réorganisation envisagée partait de quelques principes fondamentaux qui peuvent être résumés ainsi :

- Créer un outil de coordination entre les œuvres de mission, d'entraide et de développement liées aux Églises protestantes suisses
- Resserrer leurs liens institutionnels avec la FEPS dont le mandat comporte les relations des Églises suisses avec l'étranger
- Regrouper et mettre en commun tout ce qui est possible, tout en maintenant la spécificité et en clarifiant le profil de chaque organisme
- Simplifier les structures

Quel bilan faire aujourd'hui de ce parcours où les craintes, hésitations, appréhensions ont eu autant de poids que les élans, dynamisme, confiance ?

Les étapes du processus Terre Nouvelle ont été nombreuses ; l'espoir d'aboutir à un résultat a été grand. Mais l'élan est retombé : en mars 2002 les instances de PPP, de l'EPER et de DM-échange et mission ont décidé de mettre fin à la convention Terre Nouvelle : chaque œuvre retrouve sa propre identité juridique et de nouvelles voies doivent être explorées pour une collaboration.

La volonté de dialogue demeure cependant : en 2004, le processus dit de la Table ronde permet d'aboutir à un accord cadre entre FEPS, mission 21 et DM-échange et mission relatif à la collaboration dans le domaine de la mission et son financement au niveau suisse.

Un constat en tout cas doit être posé : l'énergie investie dans la recherche d'un meilleur fonctionnement institutionnel a été grande. Autant d'énergie a-t-elle été investie pour répondre à ces questions formulées par Jacques Matthey en 2001<sup>8</sup> :

---

<sup>7</sup> *L'Actualité missionnaire*, janvier 1971, p. 17

- En quoi nos débats, nos politiques et nos structures favorisent-ils le renouveau des communautés de base comme espaces de réconciliation, de guérison et de liberté pour celles et ceux qui, dans notre société, sont fatigués, chargés ou déboussolés ?
- Où et comment rend-on compte aux responsables d'Eglises de la mission exercée au nom de la communauté tout entière ? quel est le lieu institutionnel qui manifeste l'unité entre mission et Eglise ?
- Comment éviter la centralisation bureaucratique et la concentration du pouvoir et permettre un large débat démocratique sur les options en matière de témoignage ?
- Si aucune Eglise n'est en mesure d'interpréter seule valablement l'Evangile, la mission et la diaconie comment plaider pour un échange renforcé de personnes à tous les niveaux des Eglises comme un aspect incontournable de la mission ? N'est-ce pas là où des personnes humaines cheminent ensemble en solidarité que l'Esprit fera jaillir l'Eglise dans son caractère interculturel et lui permettra de dépasser les barrières défensives et dogmatiques qu'elle est toujours tentée d'ériger ?

En guise de conclusion, trois citations qui indiquent dans quelle perspective DM-échange et mission entend poursuivre ses engagements :

- *Nos institutions et nos organisations reflètent un certain découpage des tâches dont l'Eglise a besoin pour accomplir sa mission. Mais chaque fois que les structures perpétuent la tendance à dissocier le matériel du spirituel, ou le service et le développement de la mission et de l'évangélisation, ou l'action politique de la mission et du développement, alors il est indispensable d'abattre ou de transformer ces structures et d'en créer de nouvelles.*<sup>9</sup>
- *Une proclamation qui ne parle par des promesses de la justice du Royaume adressée aux pauvres est une caricature de l'Evangile ; mais si la participation des chrétiens aux luttes pour la justice ne renvoient pas aux promesses du Royaume, elle présente aussi une caricature de la justice telle que la comprend la foi chrétienne.*<sup>10</sup>
- *Signe du « royaume de Dieu » l'Eglise reste toujours communauté humaine avec ses faiblesses, ses échecs, sa lâcheté et ses trahisons. La force de résurrection y est alors comme absorbée, étouffée, par l'inertie, l'indifférence, les luttes intestines, l'intégrisme, les alliances avec les faux dieux et bien d'autres choses. C'est pourquoi l'Esprit suscite aussi « hors » des églises des femmes, des hommes, des communautés ou des mouvements dont la vie et l'engagement peuvent témoigner des intentions de Dieu pour le monde. L'existence de tels mouvements est alors un appel aux églises à revenir à leur seule raison d'être qui est de rendre témoignage à Jésus-Christ, incarnation du projet de Dieu pour le monde entier.*<sup>11</sup>

### Les dates...

- Avant 1956 parution pour la Suisse romande de 5 bulletins missionnaires, édités par la Mission suisse en Afrique du Sud (créée en 1875), la Mission de Paris (1822), la Mission de Bâle (1815), la Mission morave (1732), l'Action chrétienne en Orient (1922).
- 1956 Convention qui règle la collaboration intermissionnaire en Suisse romande.
- Janvier 1956 premier no de "L'Actualité missionnaire", information commune des 5 sociétés de mission, avec un fonds commun.

<sup>8</sup> Jacques Matthey, *La relation entre Eglise et mandat missionnaire*, texte de mars 2001

<sup>9</sup> *Vivre dans le partage. Rapport officiel du Colloque mondial du COE sur le thème : la koinonia, vivre ensemble dans une communauté mondiale*. Genève, COE, 1990, p. 56

<sup>10</sup> *La Mission et l'Evangelisation. Affirmation œcuménique*, Genève, COE, 1982 § 34

<sup>11</sup> *Le mandat et la vocation de l'Eglise*, texte de Jacques Matthey, DM, Lausanne, 1991

1961 La société belge de Missions protestantes au Congo (1910), branche suisse, y adhère.

**1963** **Création, par les Eglises romandes, d'un Département missionnaire**, "conséquence heureuse et nécessaire chez nous de la fusion à la Nouvelle-Dehli, du COE et du Conseil international des Missions". Les 8 Eglises romandes (dont 2 Eglises libres VD et GE) décident d'assumer ensemble leur mission sur d'autres continents. Cela signifie **intégration de la mission dans les structures des Eglises**; les Eglises romandes assument leur responsabilité vis-à-vis de DM-échange et mission, par l'engagement financier à travers des cibles, la création dans les Eglises cantonales de postes de secrétaires missionnaires, la création d'un Synode missionnaire, avec des délégués de chaque Eglise. Transformation bien accueillie outre-mer où les Eglises étaient devenues ou étaient en train de devenir autonomes. Un nouveau type de relation pouvait ainsi plus facilement s'établir, non plus entre des sociétés de mission à position dominante et des champs de mission subordonnés, mais d'Eglises à Eglises sur pied d'égalité. Cette nouvelle sorte de relation devait s'inscrire dans une nouvelle structure de partenariat, en particulier avec la création en 1971 de la [Cevaa](#).

**Dès sa création, deux axes importants orientent le travail de DM-échange et mission :**

1. Les relations avec ses partenaires outre-mer et le travail d'information et de formation en Suisse
2. La collaboration dans tout le mouvement Terre Nouvelle

**1. Les relations avec ses partenaires outre-mer**, Eglises ou organismes, dans des relations bilatérales (Congo, Afrique du Sud, Angola, Namibie, Rwanda, Amérique latine...) ou dans le cadre multilatéral de la Cevaa et de l'Action chrétienne en Orient (ACO). Collaboration à travers des envoyé/e/s de diverses professions.

Activités intenses dans la **formation et l'animation** dans le cadre des Eglises romandes, à travers le service animation en **paroisses** avec ses nombreux intervenants. Sensibilisation de la **jeunesse** aux questions liées à la mission et au développement, en relation avec la Fédération romande de la jeunesse protestante. Formation des futurs **envoyé/e/s** et de personnes intéressées à un départ outre-mer, avec le DEFAP (DM français) durant plusieurs années. Sessions en France, Suisse et Italie pour les **envoyé/e/s de retour** et en congé, préparées par DM-échange et mission, Défap et Eglise vaudoise d'Italie. Relations suivies avec des **membres du CSME** (Conseil suisse des missions évangéliques) en particulier **KEM, PPP, EPER** et au sein des instances d'**UNITE** qui assure une relation étroite et réflexion avec la DDC, co-financier pour des expatriés.

La notion de partenariat et de "volontaire" / "envoyéEs" / "expatriésEs" est en constante évolution.

Dans les années 70, création par la Conférence des Eglises romandes (CER), d'une "commission ayant pour mandat un projet clair et précis d'une information coordonnée qui passe dans les Eglises de façon unique". Travail sous la responsabilité de la CER.

1973 Le secrétariat compte alors 18,25 postes, 233 envoyés dans 23 pays.

1973 Débat entre la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) et les œuvres sur la coordination des collectes.

1979 Création du **Magazine Terre Nouvelle**. DM-échange et mission abandonne sa publication "Actualité missionnaire".

- Dès 1979 Le nom **TERRE NOUVELLE (TN)** signifie la collaboration entre les 3 œuvres DM-EPER-PPP en Suisse romande.
- 1981 Sur l'initiative de la CER, mise en place d'une coordination financière romande entre les œuvres.
- Années 80: Campagnes communes DM-EPER, par le service animation
- 1981 Représentation des Eglises de Suisse romande à la Cevaa. Texte y relatif adopté par la CER et le Synode de DM-échange et mission.
- Dès 1982 Mise en place d'animateurs cantonaux Terre Nouvelle dans les Eglises.
- 1986 Réflexion sur l'image de DM-échange et mission et le partenariat.
- 1988-89 Analyse du fonctionnement de DM-échange et mission (structures et secrétariat), sur demande du Conseil, par CORDEC (E. Visinand et J.-R. Payer).
- 1990 Mise en place de structures de gestion, avec direction collégiale par un groupe de direction, sous la responsabilité du secrétaire général. Redéfinition des postes du secrétariat par thématiques.
- 1991-92 Synodes décembre et mars: Document de prospective, réflexion sur l'avenir de DM-échange et mission. Démarche appuyée par Julio de Santa Ana et Klauspeter Blaser.
- 1992 Avril: 1<sup>er</sup> Rassemblement romand TN à Yverdon: "Avenir des œuvres d'entraide en Suisse", avec délégués des exécutifs et des commissions TN romands.
- 1992 Synode mai: "Quel avenir pour PPP, l'EPER, la KEM et le DM ?" (suite à Yverdon)
- 1993 Février: Réorganisation du secteur Information-animation entre DM-PPP-EPER en Suisse romande.
- 1993 Synode juin: modification des statuts
- 1993 30 ans de DM-échange et mission. Plaquette "Notre mission aujourd'hui", J. Matthey
- 1994 Janvier: Entrée en vigueur de la Convention suisse Terre Nouvelle (CTN) entre FEPS-KEM-DM. (FEPS = PPP et EPER). C'est le Conseil Terre Nouvelle CTN qui devient le Conseil de DM-échange et mission.
- 1995 Septembre: Rassemblement romand TN à Tramelan
- 1996 Positionnement marketing de DM-échange et mission.
- 1997 Analyse en vue de mettre en place une nouvelle structure interne au secrétariat de DM-échange et mission, centrée sur les régions et non plus sur des thématiques.
- 1998 Juillet: mise en route de la nouvelle structure régionale au secrétariat
- 1997-98 Modification des statuts
- 1998 Constitution d'un sous-comité d'œuvre DM-échange et mission, lien entre le CTN et le Groupe de direction
- 2000 Sept.: Rassemblement Terre Nouvelle
- 2000-2001 Synodes: intense travail sur le positionnement de DM-échange et mission dans les structures suisses en restructuration.
- 2001 Groupe de réflexion stratégique DM-échange et mission : projets d'avenir à l'étude
- 2001 Été: DM-échange et mission et mission 21 confirment leur volonté de poursuivre leur collaboration
- 2002 Juillet: fin de la convention Terre Nouvelle.
- 2002 1<sup>er</sup> juillet: mise en vigueur des nouveaux statuts de DM-échange et mission
- 2002 Juin-juillet: mise en place d'un nouveau Conseil de DM-échange et mission.
- 2003 Décembre: Procédure de consultation auprès des Eglises romandes au sujet des relations entre la FEPS et les organismes missionnaires.
- 2004 Synodes: décisions sur la mise en place et la signature d'un contrat de prestation entre FEPS et DM-échange et mission.
- 2004 Travail avec les différents niveaux institutionnels sur un Programme Institutionnel (P.I.)
- 2004 1<sup>ère</sup> séance du Comité de coordination Terre Nouvelle (CCTN) en Suisse romande (secrétaires romands et 2 délégués pour chaque œuvre)

**2. Collaboration, en Suisse, dès 1970, dans le mouvement Terre Nouvelle :**  
 militance assidue par les autorités de DM-échange et mission pour promouvoir une œuvre commune **suisse** et s'engager dans une collaboration plus étroite entre PPP-EPER-DM en **Suisse romande**.

- 1988 Participation à l'organisation de Sornetan I "Vers de nouvelles alliances", dans la dynamique du moment, par les secrétaires généraux de PPP, EPER, KEM et DM.
- Dès 1988 Participation active à la Conférence de programme des comités et directions des œuvres d'entraide et de missions protestantes suisses, (CP ou PK), oeuvrant pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création.
- 1988 Participation à la mise en place du Comité romand de coordination Terre Nouvelle (COROCO), avec des représentants Eglises, DM-EPER-PPP.
- Août 1990 "Projets et politique de développement": Etude sur la répartition des tâches et les structures de décision des sociétés de mission et des œuvres d'entraide, établie à l'attention de la Conférence de programme par Bruno Walker, conseiller d'entreprise.
- Mars 1991 Texte théologique commun "Le mandat et la vocation de l'Eglise", Jacques Matthey.
- 1992 Sornetan II : "Nouvelle alliance entre Eglises, œuvres et missions" qui débouche en 1993, avec effet au 1.1.1994, sur la première convention Terre Nouvelle.  
Conséquence pour DM-échange et mission : son Conseil (organe exécutif constitué de délégués des 7 Eglises romandes) est suspendu et se dessaisit de ses fonctions qui seront reprises pour une grande part par le CSTN, pour d'autres décisions opérationnelles directement par le Groupe de direction du DM.
- 1993 COROCO fait place au Conseil régional TN (CRTN) qui devient l'organisme décisionnel pour les activités concernant les 3 œuvres au niveau romand (Magazine Terre Nouvelle, information, animation et formation, coordination financière).
- 1994 Convention suisse Terre Nouvelle, entrée en vigueur. Mise en place de règlements et commissions.
- 1996 Evaluation, à mi-parcours, de la convention Terre Nouvelle suisse par Meta Cultura: résultats atteints et conclusions pour la suite. Dans son rapport, Meta Cultura indique clairement que dans l'état actuel deux voies sont possibles : la fusion ou la complète séparation des Œuvres. Toute autre voie s'annonce comme pernicieuse.
- 1997 "Sornetan III" à Dulliken : renouvelle la volonté d'un travail des œuvres au niveau suisse, par la mise en place de la 2<sup>e</sup> convention TN. Les Eglises attestent leur volonté de voir un avenir commun pour les quatre œuvres suisses, avec un rapprochement progressif. Le renforcement du lien avec le CTN supprime de fait les liens entre la CER et le CRTN. DM-échange et mission accepte ce choix pour promouvoir Terre Nouvelle.
- 1997 Déc. et 1998 fév. Assemblées communes FEPS-PPP-EPER-KEM-DM: Adoption de la 2<sup>e</sup> convention TN. Dès le 1.1.1998, travail en vue d'avoir une seule personnalité juridique pour les 4 œuvres au 1.7.2001.  
 Accélération du processus lié à la collaboration, au niveau romand et suisse, en fonction de la tournure que prennent les événements, sous la responsabilité du Conseil Terre Nouvelle.
- 1999 avril Analyse par le Conseil TN du contexte de mission et développement "L'activité concrète de mission et développement dans un environnement en mutation".

- Printemps 1999 Réflexion suisse sur un possible processus missionnaire commun, appelé MGT (faire mission ensemble). Cette réflexion reçoit l'accord de la KEM et de la Mission de Bâle, DM-échange et mission y est favorable.
- Eté 1999 Constat d'échec (moral et financier) de la KEM (coopération Eglises et Missions pour la Suisse alémanique).
- 1999 octobre: la Mission de Bâle se retire avec effet immédiat de la KEM. Avenu d'impuissance du CTN devant cette scission qui isole et met en danger DM-échange et mission, jusqu'alors représentant officiel de la KEM en Suisse romande.
- Avril 2000 A.G. communes, Olten: confirment leur volonté de se donner des structures communes allégées.
- Printemps 2000 Pcréation d'une nouvelle association bâloise, nommée Mission gemeinsam tun (MGT), qui reprend les intérêts des sociétés missionnaires membres de la KEM (mais sans la Mission de Bâle (BM) ni la Nillandmission). Institutionnellement, les Eglises alémaniques ne font pas partie de cette nouvelle société missionnaire.
- Printemps 2000 Préparation de la "motion Pestalozzi" qui demande que la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS) assure les relations avec les Eglises partenaires au nom de toutes les Eglises cantonales.
- Automne 2000 Préparation d'un organisme missionnaire alémanique qui fusionnerait MGT et BM après restructuration. Cet organisme, hors Eglises institutionnelles, voit le jour le 16 décembre 2000 sous le nom de **mission 21**. mission 21 ne fait pas partie de la convention suisse Terre Nouvelle.
- 2001 Mars: mise en place par le CTN de 4 groupes de projets: Mission, EPER-PPP, DM-EPER-PPP en Suisse romande et Avenir TN.
- 2002 Mars: A.G. communes PPP-EPER-DM: décision de la **fin de convention TN** et de mesures transitoires
- 2002 Mai: Nouvelle convention Terre Nouvelle en Suisse romande, entre DM-EPER-PPP
- 2002 Juillet: Chaque œuvre retrouve sa propre identité juridique
- 2002 1<sup>er</sup> novembre: Entrée en vigueur d'un accord de collaboration entre DM-EPER-PPP-mission 21
- 2005 Entrée en vigueur d'un accord-cadre entre FEPS - mission 21 - DM-échange et mission relatif à la collaboration dans le domaine de la mission et son financement au niveau suisse.
- 2005 Entrée en vigueur du contrat de prestations entre FEPS et DM-échange et mission, précisant pour quels types engagements et à quelles conditions la FEPS s'engage (fr. 281'000 pour 2005)

**Dans sa "philosophie", DM-échange et mission a intégré régulièrement les résultats des démarches romandes et suisses.** C'est aussi sur une **base théologique** fondée sur les travaux des conférences missionnaires du COE que le DM a assis sa conviction que "mission", "témoignage" et "diaconie" recouvrent un même mandat global théologiquement cohérent. Ces mandats se traduisent par une diversité d'activités et d'accents. DM-échange et mission a eu jusqu'à ce jour une compréhension globale de la **Mission**, comme **un mandat général de l'ensemble de l'Eglise pour l'ensemble des tâches**. Il ne lui paraît pas possible de séparer entraide et mission, envoi de personnes et programmes, développement et préservation de la création, même si on peut distinguer des approches diverses.

*màj 2006*